



ESJ Social Sciences

Etude Diagnostique et Prospective de L'enseignement Primaire en Territoire de Mahagi à L'ère de la Gratuité Effective en République Démocratique du Congo

Isaac Kisembo Makaku

Université de Bunia
République Démocratique du Congo

Homer Lifulu Aloko

Université de Kisangani
République Démocratique du Congo

Mathieu Rwahwire Baseke

Université Anglicane du Congo
République Démocratique du Congo

Patrick Bulyabo N'cweki

Institut Supérieur Pédagogique de Bunia
République Démocratique du Congo

[Doi:10.19044/esj.2022.v18n31p50](https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n31p50)

Submitted: 26 July 2022

Accepted: 13 October 2022

Published: 31 October 2022

Copyright 2022 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Kisembo Makaku I., Lifulu Aloko H., Rwahwire Baseke M. & Bulyabo N'cweki P. (2022). *Etude Diagnostique et Prospective de L'enseignement Primaire en Territoire de Mahagi à L'ère de la Gratuité Effective en République Démocratique du Congo* European Scientific Journal, ESJ, 18 (31), 50. <https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n31p50>

Résumé

L'étude s'est proposé de diagnostiquer le système scolaire du territoire de Mahagi en République Démocratique du Congo (RDC), devant son harmonisation. Le diagnostic révèle qu'il y a des différences significatives entre les chefferies au niveau du taux brut de scolarisation ($CV=0,73 > 0,30$). Cette différence, génère des déséquilibres quant aux efforts fournis sur l'ensemble du territoire de Mahagi en matière de scolarisation; il s'est avéré également des différences significatives au niveau du taux d'occupation des locaux et de l'encadrement des élèves ($0,58 > 0,30$) et non significatives au niveau de la taille d'écoles ($CV=0,26$ compris entre 0,15 et 0,30). Cependant, le pourcentage d'enseignants qualifiés est de 100% dans toutes les chefferies du territoire de Mahagi y compris le centre justifiant ainsi l'absence de

différence entre les chefferies quant à la qualification des maitres. Pour réduire les disparités retrouvées, l'étude propose, la création de 4197 écoles en territoire de Mahagi dont 250 écoles en Mahagi centre, 144 écoles à Alur djuganda, 1252 écoles à Anghal, 994 écoles à Djukot, 596 écoles à Mukambo, 409 écoles à Panduru, 98 écoles à Wagongo, 57 écoles à Walendu watsi et, 495 écoles à Warpalara.

Mots-clés: Evaluation, carte scolaire, réduction des disparités, gratuité de l'enseignement et diagnostic

Diagnostic and Prospective Study of Primary Education in Mahagi Territory in the Era of Effective Free Education in the Democratic Republic of Congo

Isaac Kisembo Makaku

Université de Bunia
République Démocratique du Congo

Homer Lifulu Aloko

Université de Kisangani
République Démocratique du Congo

Mathieu Rwahwire Baseke

Université Anglicane du Congo
République Démocratique du Congo

Patrick Bulyabo N'cweki

Institut Supérieur Pédagogique de Bunia
République Démocratique du Congo

Abstract

The study aims to diagnose the school system of the territory of Mahagi in the Democratic Republic of Congo, in order to harmonize it. The assessment reveals that there are significant differences between the chiefdoms in terms of the gross rate of schooling ($CV=0.73 > 0.30$) this result, although not significant, shows imbalances in the efforts made throughout the territory of Mahagi in terms of schooling. There were significant differences at the level of the rate of occupation of the premises and supervision of the pupils ($0.58 > 0.30$) found and not significant at the level of the school size (0.26 between 0.15 and 0.30). However, the rate of qualified of teachers is 100% in all chiefdoms of Mahagi territory including the center. Hence, no difference between the chiefdoms as to the qualification of the professors is demonstrated. To reduce the found disparities, the study proposes the creation

of 4197 schools in Mahagi territory, including 250 schools in Mahagi center, 144 schools in Alur djuganda, 1252 schools in Anghal, 994 schools in Djukot, 596 schools in Mukambo, 409 schools in Panduru, 98 schools in Wagongo, 57 schools in Walendu watsi and 495 schools in Warpalara.

Keywords: Assessment, School map, disparity reduction, free basic education and diagnosis

Introduction

En 1948, l'éducation s'érige en un droit fondamental, lorsque l'Organisation des Nations Unies déclare que « *toute personne a droit à l'éducation* » (Organisation des Nations Unies, 1948). Pour cette déclaration et la conférence mondiale sur l'éducation pour tous, tous les pays devaient admettre que l'éducation est un puissant moteur de la liberté politique et de tout progrès (Mokonzi, 2009; Ziulu et al., 2015 et Kisembo, 2022). Il s'en est suivi la conférence mondiale sur l'éducation à Thaïlande en 1990, le forum mondial sur l'éducation au Sénégal en 2000 et la rencontre d'Incheon (République de Corée du sud) en 2015 qui, dans leur ensemble insistent sur l'éducation pour tous et surtout de qualité vers un développement durable (Unesco, 1990, 2000 et 2015; De Herdt et Kasongo, 2013; Banque mondiale, 2001; Unesco, 1996 et Kantabaze, 2010).

La RDC comme les autres pays au monde, pour arrimer son système éducatif aux aspirations internationales en matière de l'éducation, a fait de l'éducation l'une de ses priorités. Pour s'en convaincre, les articles 43 et 44 de la constitution stipulent tour à tour que « *toute personne a droit à l'éducation. Il y est pourvu par l'enseignement national* » et « *l'éradication de l'analphabétisme est un devoir national, pour la réalisation duquel le Gouvernement doit élaborer un programme spécifique* ». (Assemblée National, 2006). Cet engagement a stimulé la RDC à faire d'importants progrès en termes d'inscription d'enfants à l'école et donc, une amélioration de l'accès à l'enseignement primaire a été enregistré depuis l'année 2010 (SPACE, 2021 et Mokonzi, 2012) et cela a doublé voir même triplé avec la mise en œuvre effective de la gratuité de l'enseignement de base en RDC depuis 2018 (Saleh, 2021).

En dépit de ces réalisations positives enregistrées dans le domaine de la scolarisation, plusieurs études ne cessent de décrier les inégalités persistantes et croissantes en matière de l'éducation en RD Congo (Katako, 1987; Mokonzi, 2009 ; Bandombele, 2005; Issoy, 2017 et Vitamara, 2019). Parmi ces auteurs, Katako (1987) explique qu'au Zaïre (actuelle RD Congo) les inégalités en matière de l'éducation s'expriment à tous les niveaux du système éducatif. Au niveau primaire par exemple, il met en évidence que les disparités existaient entre régions et que ces dernières tendaient à s'aggraver

dans le temps. Cet auteur poursuit en soutenant que les régions les plus favorisées sont celles du Kasai Oriental, de Kinshasa, du bas-Zaïre et de Bandundu. L'Equateur, Haut-Zaïre et Kivu sont défavorisées alors que Shaba et Kasai Occidentale bénéficient que d'un niveau moyen de scolarisation primaire.

Au-delà des disparités régionales, on note les disparités entre les communautés et les sexes. Plusieurs communautés à l'instar des enya et pygmées restent exclus de l'éducation scolaire. Vitamara (2014) évoque que le peuple enya¹ par exemple, est le peuple le plus défavorisé des autres peuples de la RDC alors que Mokonzi et al. (2012) parlent des pygmées qui, jusque là sont au bas de l'échelle en matière de l'éducation. Pour ce qui est des disparités sexuelles, Bandombele (2005) avance qu'il existe des très fortes disparités entre les sexes en matière de la scolarisation dans la ville de Kisangani en RDC. Ces disparités sont plus en faveur des garçons que des filles. Ainsi, cette situation n'épargne nullement le territoire de Mahagi en province de l'Ituri (RDC).

Signalons que plusieurs efforts sont ménagés à tous les niveaux afin de réduire ces disparités. Ces efforts s'expriment généralement par les mesures que prennent les politiques en faveur de l'éducation. Parmi ces mesures, il y a l'effectivité de la gratuité de l'enseignement de base qui a été rendue possible sur tout le territoire national de la RDC depuis l'année scolaire 2018-2019. A l'aube de deux ans de cette gratuité scolaire, quelle est la situation actuelle de la scolarisation primaire en territoire de Mahagi ? S'il faut l'améliorer, quelle est la carte prospective? Telles sont les questions auxquelles va répondre cette étude.

Objectifs de l'étude

Généralement cette étude se propose d'analyser les conditions de scolarisation au primaire en territoire de Mahagi, au bout de deux ans de la gratuité de l'enseignement de base en RDC.

De manière spécifique, l'étude vise à:

- Diagnostiquer l'expansion et l'offre de l'enseignement en territoire de Mahagi/RDC et;
- Proposer une carte prospective afin d'harmonisation de l'offre de l'éducation dans ledit territoire.

La gratuité de l'enseignement de base en RDC constitue pour cette étude un cadre contextuel dans lequel, elle est menée. En effet, nul n'ignore que ce concept tire son origine de l'Education Pour Tous.

¹ Peuple habitant la rive gauche du fleuve Congo, dans la ville de Kisangani en République Démocratique du Congo. Ils sont majoritairement des pêcheurs. Il fait partie des peuples sous scolarisés de la République Démocratique du Congo à l'instar des pygmées.

De l'Education Pour Tous à la gratuité effective de l'enseignement de base en RDC

Tout est partie de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 par les Nations Unies. Quarante ans plus tard, les nations du monde se sont retrouvées au tour d'une table à Jomtien (Thaïlande) pour examiner les avancées en matière de l'éducation. Cet examen a révélé que malgré les efforts considérables consentis et déployés par les pays du monde entier pour garantir ce droit de tous à l'éducation, la réalité était alarmante (Unesco, 1990). Il se fait remarquer pendant cette conférence mondiale que plus de 100 millions d'enfants, dont au moins 60 millions de filles n'avaient pas accès à l'enseignement primaire, plus de 960 millions d'adultes, dont deux tiers de femmes sont analphabète et cela concernaient tous les pays, tant industrialisés qu'en développement, plus du tiers des adultes du monde n'ont pas accès aux savoir imprimé, aux nouveaux savoir-faire et aux technologies qui pourraient améliorer la qualité de leur vie et les aider à façonner le changement social, culturel et à s'y adapter et plus de 100 millions d'enfants et d'innombrables adultes n'achèvent pas le cycle éducatif de base qu'ils ont entamé, alors que des millions d'autres le poursuivent jusqu'à son terme sans acquérir les niveaux des connaissances et des compétences indispensables (Unesco, 1990). Pour ce faire, la communauté internationale a institué la décennie 90, une décennie de l'Education Pour Tous (Mokonzi, 2017).

Dix ans après soit à 2000, un forum mondial sur l'éducation sera convoqué à Dakar (Sénégal) avec comme souci de faire un bilan mondial de l'Education Pour Tous. Cette rencontre a dévoilé que des progrès importants ont été accomplis dans beaucoup de pays au monde. Cependant, comme le note le cadre d'action de Dakar, il s'est avéré inacceptable, à l'an 2000, que plus de 113 millions d'enfants n'aient pas encore accès à l'enseignement primaire, 880 adultes soient analphabètes, que la discrimination sexuelle continue de sévir dans les systèmes éducatifs et que la qualité de l'apprentissage et l'acquisition des valeurs humaines et de compétences soient loin de répondre aux aspirations et aux besoins des individus et des sociétés (Unesco, 2000). Il va sans dire qu'à moins d'un progrès accéléré de l'Education Pour Tous, les objectifs internationaux et nationaux pour réduire la pauvreté ne seront pas atteints et les inégalités entre les pays et au sein des sociétés iront s'aggravant (Unesco, 2000). D'où, il a fallu un engagement collectif en faveur de l'Education Pour Tous.

Pour réussir cet engagement, les participants au forum mondial de Dakar se sont fixé six objectifs. Ces objectifs réitéraient davantage sur l'Education Pour Tous en invoquant cette fois-ci, le caractère obligatoire et la gratuité de l'enseignement de base. Pour s'accommoder à cet engagement international en faveur de l'éducation, la RDC doit consigner le caractère obligatoire et la gratuité de l'enseignement dans sa constitution, loi

fondamentale du pays (Assemblée Nationale, 2006). Bien que reconnus dans la constitution comme avancé Mokonzi(2012), aucune action concrète n'a été entreprise par les autorités politiques. Si ce n'est que le 30 Aout 2010 que le l'Etat va charger le gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour rendre effective la gratuité de l'enseignement dès l'année scolaire 2010-2011 dans les établissements publics de l'Etat. Instaurée dans la précipitation, sans bien définir le contour, la gratuité ne faisait que balbutier en RDC. En 2019, pour concrétiser ses promesses lors de ses campagnes électorales, l'Etat va décider de rendre effective la gratuité de l'enseignement de base sur toute l'étendue du territoire national. Les préalables n'étant pas toujours réunis, l'application de la gratuité va engendrer plusieurs maux² dans le secteur de l'éducation. Qu'à cela ne tienne, un sentiment de soulagement a été constaté chez les parents des enfants congolais et des avancées importantes pour ce qui est de l'accès à l'éducation ont été enregistrées en RDC depuis 2019.

Approche méthodologique

Collecte des données

Les données de cette étude se rapportent aux statistiques démographiques et scolaires de l'ensemble du territoire de Mahagi, en province de l'Ituri (RD Congo). Ces données ont été recueillies dans les rapports annuels des sous divisions scolaires de la Province éducationnelle de l'Ituri² et aux bureaux des chefferies composants ledit territoire. Pour ce qui est des données scolaires, nous nous sommes servis des données de l'année scolaire 2020-2021, la deuxième année d'application effective des mesures de la gratuité de l'enseignement de base en RD Congo. Et, les données démographiques ont concernées tous les enfants nés entre 2009 et 2015(enfants scolarisables) ainsi que toutes les populations telles que présentées par les statistiques territoriales de 2021.

Analyse des données

Nous avons, pour analyser les données de cette étude, emprunté la technique de la carte scolaire qui, selon Fournier (1971) dans son aspect statique, est la répartition des établissements d'enseignement à travers les différentes entités géographiques et sur le plan dynamique, une proposition des réaménagements d'implantation des écoles pour leur harmonisation.

Pour ce faire, nous avons eu recours aux indicateurs du niveau d'expansion du système scolaire (Taux brut de scolarisation et indice de

²Incompatibilité entre l'offre et la demande de l'éducation, dégradation du social des enseignants et des conditions de scolarisation des enfants, déchéance de la qualité de l'enseignement à tous les niveaux du système scolaire, etc.

représentation relative), des ressources consacrées à l'éducation (Taux d'occupation des locaux, taille d'écoles et taux d'encadrement des élèves), l'indice de sélectivité différentielle et le coefficient de variation au niveau de la carte diagnostique. La carte prospective a servi comme technique pour réduire les disparités observées.

Le coefficient de variation (CV) a été utilisé dans cette étude pour apprécier la variation de certains indicateurs entre les différentes chefferies du territoire de Mahagi. Cet indice est calculé en prenant l'écart-type sur la moyenne. Il est autrement appelé dispersion relative contrairement à l'écart-type qui est une dispersion absolue. Trois manières sont retenues pour l'interpréter:

- Lorsqu'il est supérieur à 0,30, il exprime la forte différence entre les chefferies;
- Lorsqu'il est compris entre 0,15 et 0,30 ce que les différences sont modérées entre entités considérées et;
- Le CV inférieur à 0,15 explique les faibles différences entre chefferies comparées.

Résultats

Diagnostic du système scolaire du territoire de Mahagi

Le diagnostic du système scolaire du territoire de Mahagi suit deux types d'indicateurs tels que repris dans la typologie selon Gabriel Carron et Tangoc Chau (1981), dont les indicateurs du niveau d'expansion du système et des ressources consacrées à l'éducation.

Analyse de l'expansion du système

A ce niveau, nous avons retenu deux indicateurs afin de diagnostic de l'expansion du système scolaire du territoire de Mahagi. Il s'agit notamment du taux brut de scolarisation et de l'indice de représentation relative des chefferies.

Taux brut de scolarisation par chefferie

La manipulation des effectifs des enfants scolarisables et scolarisés en territoire de Mahagi par chefferies composantes a permis de calculer le taux brut de scolarisation (TBS) à l'année scolaire 2020-2021, deuxième année depuis que la gratuité de l'enseignement de base soit effective en RD Congo.

Tableau 1. Taux brut de scolarisation (TBS) des enfants par chefferie à l'année 2021

| Chefferie | Enfants scolarisables | | | Enfants scolarisés | | | TBS | | |
|-------------------|-----------------------|----------------|----------------|--------------------|---------------|---------------|----------|----------|-------------|
| | G | F | TOT | G | F | TOT | G | F | T |
| Mahagi centre | 209228 | 191908 | 401136 | 23596 | 20695 | 44291 | 11 | 11 | 11 |
| Alur | 125694 | 128714 | 254408 | 9000 | 8640 | 17640 | 7 | 7 | 7 |
| Djuganda | | | | | | | | | |
| Anghal | 884247 | 955830 | 1840077 | 13689 | 10329 | 24018 | 2 | 1 | 1 |
| Djukoth | 686064 | 726913 | 1412977 | 19196 | 17953 | 37149 | 3 | 2 | 3 |
| Mukambo | 427460 | 452985 | 880445 | 17225 | 14575 | 31800 | | 3 | 4 |
| | | | | | | | 4 | | |
| Panduru | 304954 | 328230 | 633184 | 18738 | 18285 | 37023 | 6 | 6 | 6 |
| Wagongo | 79995 | 82788 | 162783 | 5230 | 3770 | 9000 | 7 | 5 | 6 |
| Walendu watsi | 62827 | 75325 | 138152 | 15530 | 7024 | 22554 | 25 | 9 | 16 |
| Warpalara | 376946 | 383768 | 760714 | 13224 | 9499 | 22723 | 4 | 2 | 3 |
| Territoire | 3077420 | 3243673 | 6321093 | 130198 | 107000 | 237198 | 4 | 3 | 4 |
| CV | | | | | | | | | 0,73 |

Légende:

G : Garçon, **F** : Fille, **TOT** : Total, **CV** : Coefficient de variation et **TBS** : Taux brut de scolarisation.

La lecture de ce tableau montre que pour l'ensemble du territoire de Mahagi, le TBS est ventilé entre 16% et 1%. La chefferie de Walendu Watsi prend le dessus avec 16% suivie de Mahagi centre avec 11% et au bas de l'échelle, on retrouve la chefferie d'Anghal dont la scolarisation est de 1%. Le coefficient de variation s'est avéré élevé ($CV=0,73 > 0,30$), ce qui traduit des fortes disparités entre les chefferies en matière de scolarisation en territoire de Mahagi.

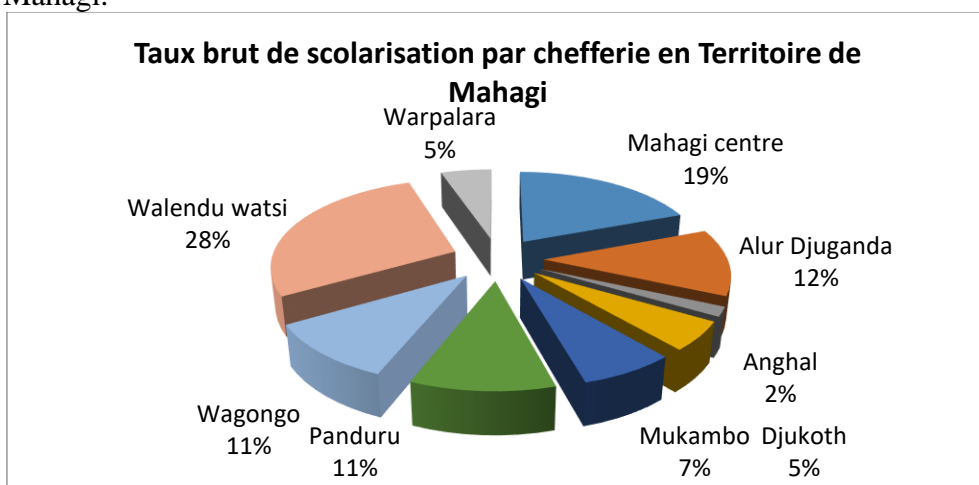


Figure 1. Taux brut de scolarisation par chefferie en territoire de Mahagi

Dans le territoire de Mahagi, la chefferie de Walendu Watsi s'est avérée plus scolarisée, représentant ainsi 28% d'enfants scolarisés sur l'ensemble du territoire suivi de Mahagi centre (19%), Alur Djuganda (12%), Wagongo et Panduru (11%), Mukambo (7%), Djukoth et Warpalara (5%) et en fin Anghal qui ne représente que 2%.

Indice de représentation relative des chefferies (IRR)

Tableau 2. Indice de représentation par chefferie

| <i>Chefferie</i> | Pop totale | % Pop totale | Pop scolarisée | %Pop scolarisée | I.R.R |
|-------------------|----------------|--------------|----------------|-----------------|--------|
| Mahagi centre | 141001 | 11,70 | 44291 | 18,67 | 1,60 |
| Alur Djuganda | 3733 | 0,31 | 17640 | 7,44 | 24,00 |
| Anghal | 336206 | 27,91 | 24018 | 10,13 | 0,36 |
| Djukoth | 144962 | 12,03 | 37149 | 15,66 | 1,30 |
| Mukambo | 36794 | 3,05 | 31800 | 13,41 | 4,39 |
| Panduru | 420721 | 34,93 | 37023 | 15,61 | 0,45 |
| Wagongo | 1635 | 0,14 | 9000 | 3,79 | 27,96 |
| Walendu watsi | 194 | 0,02 | 22554 | 9,51 | 590,43 |
| Warpalara | 119390 | 9,91 | 22723 | 9,58 | 0,97 |
| Territoire | 1204636 | | 237198 | | |

Il ressort de ce tableau qu'il y a un déséquilibre entre les chefferies par rapport aux efforts fournis en faveur de la scolarisation dans l'ensemble du territoire de Mahagi. Les chefferies les plus scolarisées sont la cité de Mahagi³, Djuganda, Djukoth, Walendu watsi, Wagongo, Mukambo et Panduru (IRR>1) et les moins scolarisées sont entre autre, Agnhal, Panduru et Warpalara dont les IRR sont inférieurs à 1.

Analyse des ressources consacrées à l'éducation

Au vu des données qui nous ont été disponibles, nos analyses se sont intéressées uniquement aux ressources matérielles et humaines.

Ressources matérielles

Le taux d'occupation des locaux et la taille d'écoles sont des indicateurs auxquels nous avons recouru pour diagnostiquer la répartition des ressources matérielles consacrées à l'éducation sur l'ensemble du territoire de Mahagi.

³ Mahagi centre est le chef lieu du territoire de Mahagi, il est aussi appelé '*cité de Mahagi*'

Taux d'occupation des locaux (TOL)

Tableau 3. Taux d'occupation des locaux par chefferie

| <i>Chefferie</i> | N/élèves | N/classes | TOL |
|-------------------|-----------------|------------------|-------------|
| Mahagi centre | 44291 | 324 | 137 |
| Alur Djuganda | 17640 | 294 | 60 |
| Anghal | 24018 | 1088 | 22 |
| Djukoth | 37149 | 809 | 46 |
| Mukambo | 31800 | 732 | 43 |
| Panduru | 37023 | 766 | 48 |
| Wagongo | 9000 | 150 | 60 |
| Walendu watsi | 22554 | 461 | 49 |
| Warpalara | 22723 | 562 | 40 |
| Territoire | 237198 | 5036 | 47 |
| C.V | | | 0,58 |

Il s'avère de ce tableau que les taux d'occupation des locaux dans le territoire de Mahagi est de:

- 137 élèves par classe dans la cité de Mahagi;
- 60 élèves par classe dans la chefferie d'Alur Djuganda;
- 22 élèves par classe dans la chefferie d'Anghal ;
- 46 élèves par classe dans la chefferie de Djukoth ;
- 43 élèves par classe dans la chefferie de Mukambo;
- 48 élèves par classe dans la chefferie de Panduru;
- 60 élèves par classe dans la chefferie de Wagongo
- 49 élèves par classe dans la chefferie dans les chefferies de Walendu Watsi et Warpalara;
- 40 élèves par classe dans la chefferie de Warpalara.

La cité de Mahagi a un taux d'occupation des locaux élevé suivie d'Alur Djuganda et de Warpalara. Seul la chefferie des Anghals a un taux d'occupation des locaux de moins de 23 élèves par classe, le minimum fixé par la loi-cadre de l'enseignement en RD Congo. Pour ce qui est des autres chefferies de ce territoire, le TOL varie entre 40 ET 48 élèves par classe.

Le calcul du coefficient de variation révèle des fortes disparités entre les chefferies du territoire de Mahagi quant au taux d'occupation des locaux (C.V= 0,58 > 0,30)

Taille d'écoles par nombre de classes

La taille d'école s'obtient par le nombre des classes sur le nombre d'écoles implantées dans l'entité. Ainsi, dans le cadre de cette étude, l'analyse des données nous révèle les résultats ci-après :

Tableau 4. Taille d'école par chefferie

| <i>Chefferie</i> | <i>N/Ecoles</i> | <i>N/Classe</i> | <i>Taille d'écoles</i> |
|-------------------|-----------------|-----------------|------------------------|
| Mahagi centre | 54 | 324 | 6 |
| Alur Djuganda | 49 | 294 | 6 |
| Anghal | 142 | 1088 | 8 |
| Djukoth | 76 | 809 | 11 |
| Mukambo | 71 | 732 | 10 |
| Panduru | 71 | 766 | 11 |
| Wagongo | 25 | 150 | 6 |
| Walendu watsi | 48 | 461 | 10 |
| Warpalara | 81 | 562 | 7 |
| Territoire | 592 | 5036 | 9 |
| C.V | | | 0,26 |

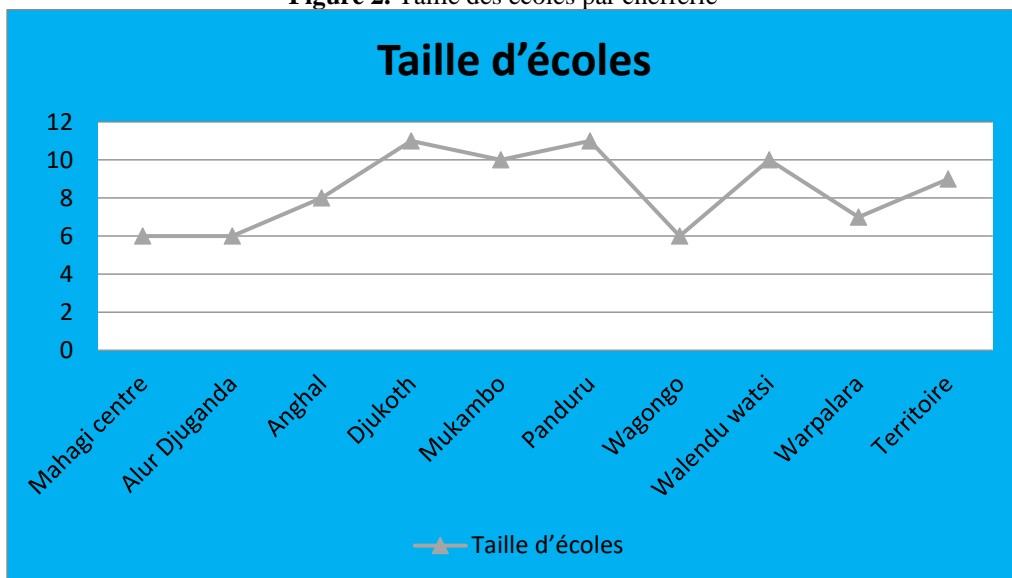
Le tableau 4 indique que la taille d'écoles est de:

- 6 classes par école à Mahagi centre, dans la chefferie d'Alur djuganda et de Wagongo;
- 8 classes par école dans la chefferie d'Anghal;
- 11 classes par école dans les chefferies de Djukoth et Panduru;
- 10 classes par école dans les chefferies de Mukambo et de Walendu Watsi;
- 7 classes par école dans la chefferie de Warpalara

Comparativement aux normes nationales en RD Congo, qui fixent la taille d'école à 12 classe au minimum pour une école primaire, aucune chefferie n'a atteint cette norme. Le calcul du coefficient de variation prouve des différences modérées entre chefferies au niveau de la taille de l'école (C.V =0,26 compris entre 0,15 et 0,30).

Cette situation est représentée dans le graphique ci-dessous comme suit:

Figure 2. Taille des écoles par chefferie



Ressources humaines

Le diagnostic sur la répartition des ressources humaines consacrées à l'éducation dans le territoire de Mahagi a été rendu possible grâce au taux d'encadrement des élèves et de qualification des enseignants. La qualification des enseignants au primaire se définit par l'obtention du diplôme d'Etat en pédagogie. Ainsi, les résultats sont les suivants:

Tableau 5. Taux d'encadrement des élèves et de qualification des enseignants

| Chefferie | N/Ecoles | Nombre des Enseignants | | | TE | TQ |
|-------------------|---------------|------------------------|----------|-------------|-------------|------------|
| | | MQ | MSQ | TOT | | |
| Mahagi centre | 44291 | 324 | 0 | 324 | 137 | 100 |
| Alur Djuganda | 17640 | 294 | 0 | 294 | 60 | 100 |
| Anghal | 24018 | 1088 | 0 | 1088 | 22 | 100 |
| Djukoth | 37149 | 809 | 0 | 809 | 46 | 100 |
| Mukambo | 31800 | 732 | 0 | 732 | 43 | 100 |
| Panduru | 37023 | 766 | 0 | 766 | 48 | 100 |
| Wagongo | 9000 | 150 | 0 | 150 | 60 | 100 |
| Walendu watsi | 22554 | 461 | 0 | 461 | 49 | 100 |
| Warpalara | 22723 | 562 | 0 | 562 | 40 | 100 |
| Territoire | 237198 | 5036 | 0 | 5036 | 47 | 100 |
| C.V | | | | | 0,58 | - |

Légende: N: Nombre; MQ: Maitres qualifiés; MSQ: Maitres sous qualifiés; TE: Taux d'encadrement et TQ: Taux de qualification

Par rapport au taux d'encadrement des élèves en territoire de Mahagi, il se fait constater que les taux d'encadrement varient entre 22 et 137 élèves par enseignant. A la limite supérieure, on trouve Mahagi centre (137 élèves par enseignant) et à la dernière position, Anghal avec 22 élèves par enseignant. Des fortes disparités se sont observées entre chefferies en matière d'encadrement des élèves dans le territoire de Mahagi ($C.V=0,58 > 0,30$). Pour ce qui est de la qualification des enseignants, le pourcentage des enseignants qualifiés est de 100% sur tout le territoire de Mahagi.

Analyse synthétique des indicateurs

Considérant les réalités scolaires du territoire de Mahagi et surtout de la législation scolaire contenue dans la loi-cadre du 14 février 2014, fixant les normes de fonctionnement des écoles en République Démocratique du Congo, nous avons élaboré ce barème des indicateurs afin d'en construire une échelle de classement des chefferies selon les différents indicateurs calculés.

Barème des indicateurs

Tableau 6. Barème des indicateurs du diagnostic du système scolaire de Mahagi

| Indicateurs | TBS | IRR | Taille d'école | TQM | TOL | TE |
|-------------|---------|-------------|------------------|-----|---------------------------|---------------------------|
| Note | | | | | | |
| 5 | + de 60 | >à 1,50 | 12 à 14 | >99 | 40 à 55 | 40 à 55 |
| 4 | 51-60 | 1,26 à 150 | 9 à 11 | | 30 à 39 | 30 à 39 |
| 3 | 41-50 | 1,00 à 1,25 | 6 à 8 et 15 à 20 | | 26 à 29 et 56 à 60 | 26 à 29 et 56 à 60 |
| 2 | 31-40 | 0,50 à 0,99 | 3 à 5 | | 20 à 25 et 61 à 65 | 20 à 25 et 61 à 65 |
| 1 | <à 31 | <à 0,50 | <à 3 et >à 20 | | Moins de 20 et plus de 65 | Moins de 20 et plus de 65 |

Echelle de classement de différentes chefferies selon les différents indicateurs retenus au diagnostic et calcul de l'indice de sélectivité différentielle (ISD)

Se référant du barème des indicateurs ci-dessus, les scores totaux de chaque chefferie pour tous les indicateurs ont été calculés. Sur base de ces scores, l'indice de sélectivité différentielle dont les résultats sont dans le tableau ci-dessous été également calculés. Cet indice s'obtient par la somme des scores par chefferie sur le score total du territoire.

Tableau 7. Echelle et indice de sélectivité différentielle

| <i>Chefferies</i> | TBS | IRR | Taille d'Ecole | TQM | TOL et TE | Total | ISD |
|-------------------|------------|------------|-----------------------|------------|------------------|--------------|------------|
| Mahagi centre | 1 | 5 | 1 | 5 | 1 | 13 | 1,15 |
| Alur Djuganda | 1 | 4 | 1 | 5 | 3 | 14 | 1,07 |
| Anghal | 1 | 1 | 1 | 5 | 2 | 10 | 1,50 |
| Djukoth | 1 | 3 | 1 | 5 | 5 | 15 | 1,00 |
| Mukambo | 1 | 4 | 1 | 5 | 5 | 16 | 0,94 |
| Panduru | 1 | 1 | 1 | 5 | 5 | 13 | 1,15 |
| Wagongo | 1 | 4 | 1 | 5 | 3 | 14 | 1,07 |
| Walendu watsi | 1 | 4 | 1 | 5 | 5 | 16 | 0,94 |
| Warpalara | 1 | 2 | 1 | 5 | 5 | 14 | 1,07 |
| Territoire | 1 | 3 | 1 | 5 | 5 | 15 | 1,00 |

L'analyse globale de l'état du système scolaire du territoire de Mahagi, démontre que toutes les chefferies de ce territoire, sont plus favorisées que le territoire ($ISD > 1$), exceptés les chefferies de Mukambo et de Walendu Watsi qui, demeurent moins défavorisées par rapport à la situation globale ($ISD < 1$).

En résumé, le diagnostic posé au sein du système scolaire du territoire de Mahagi laisse entendre ce qui suit:

- Des différences significatives entre les chefferies au niveau du taux brut de scolarisation sont observées;
- Ces différences, sont à la base des déséquilibres par rapport aux efforts fournis en faveur de l'éducation, sur l'ensemble du territoire de Mahagi ;
- Il s'est avéré également des différences significatives au niveau du taux d'occupation des locaux et du taux d'encadrement des élèves et non significative pour ce qui est de la taille des écoles;
- Cependant, il n'y a aucune différence au niveau du pourcentage de la qualification des maitres. La qualification des enseignants était de 100% dans toutes les chefferies du territoire de Mahagi y compris le centre de Mahagi.

Les disparités révélées par certains indicateurs du niveau d'expansion du système et ceux des ressources consacrées à l'éducation imposent la recherche des voies et moyens pour les réduire, d'où la nécessité de la carte prospective du système scolaire du territoire de Mahagi.

Carte prospective de l'enseignement primaire du territoire de Mahagi

La préoccupation majeure à présent est la réduction des inégalités scolaires entre les chefferies de Mahagi, à savoir, les voies et moyens de combler les déficits et reconvertir les excédents de scolarisation tels qu'observés dans la carte diagnostique. La carte prospective va nous permettre également de projeter les écoles à créer ou à reconvertir afin de l'effectivité de la gratuité de l'enseignement réussie. Tout ceci, pour éviter une mutation malheureuse: « *de l'école de la médiocrité à la médiocrité de l'école* » au lieu et place « *de l'école de la médiocrité à l'école de l'excellence* » telle que prônée par Mokonzi (2009).

Ainsi, tenant compte des situations observées dans cette entité et des lois (loi-cadre du 14 février 2014, arrêté départemental de novembre 1978) régissant l'enseignement national en RD Congo, nous avons retenu les normes suivantes pour la prospection de la carte scolaire du territoire de Mahagi:

- Le taux de scolarisation minimum de 50%;
- Les taux d'occupation des locaux et d'encadrement au maximum 55 élèves par classe tel que défini dans la loi cadre de 2014;
- La taille d'école de 12 classes par école, norme fixée par l'arrêté départemental de novembre 1978.

Ces normes, nous permettent d'élaborer la carte scolaire suivante:

Tableau 8. Carte scolaire de l'enseignement primaire du territoire de Mahagi

| | | | | | <i>Situation existante</i> | | | | <i>f</i> à scolariser | <i>Différence à scolariser</i> | <i>Amélioration des situations</i> | | | | <i>Ecoles à créer pour équilibrer</i> | | | | <i>BILAN</i> | |
|-----------------------|-------------------|-------------------------|-----------------------|------------|----------------------------|------------------|---------------------|---------------------|-----------------------|--------------------------------|------------------------------------|----------------------|-----------------|-----------------|---------------------------------------|----------------------|------------------|-----------------|----------------------------------|----------------------|
| <i>N</i> ^o | <i>Chefferies</i> | <i>Pop scolarisable</i> | <i>Pop scolarisée</i> | <i>TBS</i> | <i>N/écoles</i> | <i>N/Classes</i> | <i>Classe/école</i> | <i>Elève/classe</i> | | | <i>Elèves/classe</i> | <i>Classes/Ecole</i> | <i>N/classe</i> | <i>N/écoles</i> | <i>Elèves/classe</i> | <i>Classes/école</i> | <i>N/classes</i> | <i>N/écoles</i> | <i>Ecoles pour l'ensemble du</i> | <i>Ecole à créer</i> |
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 1 | Mahagi centre | 401136 | 44291 | 11 | 54 | 324 | 6 | 137 | 200568 | 156277 | 55 | 12 | 805 | 67 | 55 | 12 | 2841 | 237 | 304 | 250 |
| 2 | Alur Djuganda | 254408 | 17640 | 7 | 49 | 294 | 6 | 60 | 127204 | 109564 | 55 | 12 | 321 | 27 | 55 | 12 | 1992 | 166 | 193 | 144 |
| 3 | Anghal | 1840077 | 24018 | 1 | 142 | 1088 | 8 | 22 | 920039 | 896021 | 55 | 12 | 437 | 36 | 55 | 12 | 16291 | 1358 | 1394 | 1252 |
| 4 | Djukoth | 1412977 | 37149 | 3 | 76 | 809 | 11 | 46 | 706489 | 669340 | 55 | 12 | 675 | 56 | 55 | 12 | 12170 | 1014 | 1070 | 994 |
| 5 | Mukambo | 880445 | 31800 | 4 | 71 | 732 | 10 | 43 | 440223 | 408423 | 55 | 12 | 578 | 48 | 55 | 12 | 7426 | 619 | 667 | 596 |
| 6 | Panduru | 633184 | 37023 | 6 | 71 | 766 | 11 | 48 | 316592 | 279569 | 55 | 12 | 673 | 56 | 55 | 12 | 5083 | 424 | 480 | 409 |
| 7 | Wagongo | 162783 | 9000 | 6 | 25 | 150 | 6 | 60 | 81392 | 72392 | 55 | 12 | 164 | 14 | 55 | 12 | 1316 | 110 | 123 | 98 |
| 8 | Walendu watsi | 138152 | 22554 | 16 | 48 | 461 | 10 | 49 | 69076 | 46522 | 55 | 12 | 410 | 34 | 55 | 12 | 846 | 70 | 105 | 57 |
| 9 | Warpalara | 760714 | 22723 | 3 | 81 | 562 | 7 | 40 | 380357 | 357634 | 55 | 12 | 413 | 34 | 55 | 12 | 6502 | 542 | 576 | 495 |
| | Territoire | 6321093 | 237198 | 4 | 592 | 5036 | 9 | 47 | 3160547 | 2923349 | 55 | 12 | 4313 | 359 | 55 | 12 | 53152 | 4429 | 4789 | 4197 |

En considérant le seuil minimal de 50% à titre du taux minimal de scolarisation retenu dans cette étude, il ressort que les effectifs à scolariser sont:

- 200568 enfants pour la cité de Mahagi (Mahagi centre);
- 127204 enfants dans la chefferie d'Alur djuganda;
- 920039 enfants dans la chefferie d'Anghal;
- 706489 enfants dans la chefferie de Djukoth;
- 440223 enfants dans la chefferie de Mukambo;
- 316592 enfants dans la chefferie de Panduru;
- 81392 enfants dans la chefferie de Wagongo;
- 69076 enfants dans la chefferie de Walendu watsi;
- 380357 enfants dans la chefferie de Warpalara.

Il sied de noter qu'il y a certains enfants parmi ceux repris ci-haut, qui sont déjà scolarisés, cependant, le territoire de Mahagi ne doit encore ménager aucun effort pour scolariser un surplus de:

- 156277 enfants pour la cité de Mahagi (Mahagi centre);
- 109564 enfants dans la chefferie d'Alur djuganda;
- 896021 enfants dans la chefferie d'Anghal;
- 669340 enfants dans la chefferie de Djukoth;
- 408423 enfants dans la chefferie de Mukambo;
- 279569 enfants dans la chefferie de Panduru;
- 72392 enfants dans la chefferie de Wagongo;
- 46522 enfants dans la chefferie de Walendu watsi;
- 357634 enfants dans la chefferie de Warpalara.

En vue d'améliorer les conditions de scolarisation des enfants déjà dans le système en territoire de Mahagi, proportionnellement aux normes de taille d'école (12 classes par école) et du taux d'occupation des locaux de 55 élèves par classe, les classes et écoles suivantes doivent être organisées:

- 805 classes et 67 écoles en Mahagi centre;
- 321 classes et 27 écoles en Chefferie d'Alur Djuganda;
- 437 classes et 36 écoles en chefferie d'Anghal;
- 675 classes et 56 écoles en chefferie de Jukoth;
- 578 classes et 48 écoles en chefferie de Mukambo;
- 673 classes et 56 écoles en chefferie de Panduru;
- 164 classes et 14 écoles en chefferie de Wagongo;
- 410 classes et 34 écoles en chefferie de Walendu watsi;
- 413 classes et 34 écoles en chefferie de Warpalara.

Eu égard au surplus à scolariser révélé par cette étude, il est impérieux d'organiser encore:

- 2841 classes et 237 écoles en Mahagi centre;
- 1992 classes et 166 écoles en Chefferie d'Alur Djuganda;

- 16291 classes et 1358 écoles en chefferie d'Anghal;
- 12170 classes et 1014 écoles en chefferie de Jukoth;
- 7426 classes et 619 écoles en chefferie de Mukambo;
- 5083 classes et 424 écoles en chefferie de Panduru;
- 1316 classes et 110 écoles en chefferie de Wagongo;
- 846 classes et 70 écoles en chefferie de Walendu watsi;
- 6502 classes et 542 écoles en chefferie de Warpalara.

Dans le but de réduire sensiblement les inégalités en matière de l'éducation en territoire de Mahagi, les écoles suivantes doivent être ajoutées d'ici 2030 (date cible des ODD), dans les territoires suivants:

- 250 écoles en Mahagi centre;
- 144 écoles à Alur djuganda;
- 1252 écoles à Anghal
- 994 écoles à Djukot
- 596 écoles à Mukambo;
- 409 écoles à Panduru;
- 98 écoles à Wagongo;
- 57 écoles à Walendu watsi et;
- 495 écoles à Warpalara.

Discussion

L'étude révèle qu'il y a des différences significatives entre les chefferies au niveau du taux brut de la scolarisation ($CV=0,73>0,30$), ce qui traduit des fortes disparités entre les chefferies en matière de scolarisation en territoire de Mahagi. cette différence, est à la base des déséquilibres quant aux efforts fournis sur l'ensemble du territoire de Mahagi en matière de la scolarisation; il s'est avéré également des différences significatives au niveau du taux d'occupation des locaux et d'encadrement des élèves ($0,58>0,30$) et non significatives au niveau de la taille d'écoles (0,26 compris entre 0,15 et 0,30); cependant, le pourcentage des enseignants qualifiés est de 100% dans toutes les chefferies du territoire de Mahagi y compris le centre, donc, aucune différence entre les chefferies quant à la qualification des maitres. Les chefferies les plus scolarisées sont la cité de Mahagi, Djukoth, Mukambo et Panduru ($IRR>1$) et les moins scolarisées ou défavorisées sont entre autre, Alur djuganda, Anghal, Wagongo, walendu watsi et Warpalara dont les IRR sont inférieurs à 1.

L'étude met en évidence un besoin urgent de création d'écoles pour réduire ces disparités. Elle propose ainsi la création de 4722 écoles en territoire de Mahagi dont 250 écoles en Mahagi centre, 144 écoles à Alur djuganda, 1252 écoles à Anghal, 994 écoles à Djukot, 596 écoles à Mukambo, 409 écoles à Panduru, 98 écoles à Wagongo, 57 écoles à Walendu watsi et, 495 écoles à Warpalara.

Ces résultats corroborent ceux trouvés par Mbuyamba (1989) à Gécamines-Exploitation, selon lesquels, il faudrait qu'il y ait 11 écoles primaires à la Gécamines-Exploitation, soit 3 au groupe sud, 1 au groupe centre et 7 au groupe ouest. Ce qui explique les inégalités scolaire dans cette entité. Ils rejoignent également les résultats de Katako (1987). Cet auteur dévoile des disparités régionales dans la scolarisation primaire. Selon lui, ces disparités se situent aux trois niveaux: de l'expansion du système, du fonctionnement et des ressources consacrées à l'éducation. Il poursuit en démontrant que ces disparités régionales auraient tendance à se renforcer ou à s'amplifier car, selon son étude, aucune corrélation entre les niveaux atteints en 1974 et la progression en 1974 n'a été négative et significative. Kasai oriental, Kinshasa, Bas-Zaïre, Kivu et Bandundu étaient favorisées que le Shaba et le Kasai occidentale et au bas de l'échelle se retrouvait l'Equateur, Haut-Zaïre, où notre étude est menée et Kivu (Katako, 1987).

La gratuité effective de l'enseignement de base est l'une des stratégies efficaces de réduction des inégalités. Avec la gratuité rendue effective depuis 2018, beaucoup d'enfants ont repris le chemin de l'école et la chance est offerte à tout enfant à l'âge scolaire quant à l'accès à l'éducation. En dépit de tout ça, les disparités dénichées aux années 80, au lieu de se réduire, elles s'intensifient. Ce qui signifie, que les disparités ne se réduiront pas seulement en gagnant les effectifs des enfants scolarisés mais aussi et surtout en affectant équitablement les ressources y afférentes. C'est l'idéal de l'état de l'éducation scolaire pour la RD Congo depuis 1960.

Conclusion

Cette étude poursuivait deux objectifs: diagnostiquer l'expansion et l'offre de l'enseignement en territoire de Mahagi/RDC et proposer une carte prospective afin d'harmonisation de l'offre de l'éducation dans ledit territoire. Il s'agissait, en fait, de proposer les pistes de solutions pour une harmonisation des conditions de scolarisation à l'ère de la gratuité effective de l'enseignement de base en RDC.

Au terme de nos analyses, l'étude révèle qu'il y a des différences significatives entre les chefferies au niveau du taux brut de la scolarisation ($CV=0,73>0,30$). Cette différence, par conséquent, est à la base des déséquilibres quant aux efforts fournis sur l'ensemble du territoire de Mahagi en matière de scolarisation; il s'est avéré également des différences significatives au niveau du taux d'occupation des locaux et d'encadrement des élèves ($0,58>0,30$) et non significatives au niveau de la taille d'écoles ($0,26$ l'étendue $0,15$ à $0,30$); cependant, le pourcentage des enseignants qualifiés est de 100% dans toutes les chefferies du territoire de Mahagi y compris le centre, donc, aucune différence entre les chefferies quant à la qualification des maitres.

Bien que les inégalités en matière de l'éducation ont toujours existées, telles que démontrées par plusieurs chercheurs en planification de l'éducation, en

RDC, les inégalités révélées dans cette étude, sont accentuées par la gratuité effective de l'enseignement de base qui a ouvert évidemment, la porte à plusieurs enfants longtemps privés de l'école. Les conditions n'étant pas réunies pour une gratuité effective de l'enseignement de base efficace, l'école congolaise ne fait que s'enfoncer dans la médiocrité quant à son efficacité quantitative. Préoccupés par l'harmonisation de cette situation, il s'est avéré impérieux de se servir de la carte scolaire.

A la lumière des résultats obtenus, des efforts importants doivent être fournis à tous les niveaux du pays, afin de réduire les disparités. Au-delà de la gratuité effective de l'enseignement de base, l'Etat congolais doit intensifier ses efforts en construisant des écoles et les équiper en fonction des réalités de chaque chefferie composant le territoire de Mahagi. A coté de l'Etat, il y a lieu d'encourager les actions locales allant dans le sens similaire. Sinon la gratuité ne pourra favoriser la scolarisation mais plutôt, l'étouffer et la précipiter davantage vers les iniquités sociales avec des conséquences plus profondes.

Cette étude a sa limite. A sa qualité d'une étude stratégique, elle devrait couvrir toute l'étendue du pays et non un seul territoire sur 145 qui existent. Car, la question de la gratuité n'est pas territoriale moins encore provinciale mais plutôt nationale. Etendre cette étude sur tout le territoire national congolais, serait une façon de doter la RDC d'un phare pour une mise en œuvre effective et idéale de la gratuité de l'enseignement de base telle que prônée par la communauté internationale en pleine quête du développement durable d'ici l'année 2030.

References:

1. Assemblée nationale (2006). Constitution de la République Démocratique du Congo. RDC: Présidence.
2. Bandombele, I.S. (2000). Etude de la disparité dans la scolarisation des filles et des garçons à Kisangani de 1991 à 2001. Mémoire de DES, inédit, FPSE, Kisangani.
3. Couliadiati-Kiélem, J. (2009). Les effets du contexte scolaires sur les performances au collège au Burkina Faso: Analyse multiniveau. Repérée à <http://ged.u-bordeaux.fr/ceddt149.pdf>.
4. De Herdt, T. & Kasongo, E.M. (2013). La gratuité de l'enseignement primaire en RDC: Attentes et revers de la médaille. Text submits to conference on Human Development and Capabilities. Munanga, 9-12 September 2013.
5. Dei, J.S., Mazzuca, J., McIsaac, E. & Zine, J. (1997). Reconstructing « dropout »: A critical ethnography of Back students disengagement from school. Toronto, ON: University of Toronto Press.
6. Diallo, F. (2019). Efficacité interne de l'enseignement primaire au Mali. Acte de conférence internationale. Université de Montréal.

7. Fournier, J. (1971). Politique de l'éducation. Paris : édition du seuil
8. Isidore, M.M. & Bashige, C.B. (2017). Abandons scolaires au Sud-Kivu. Repérée à 10318162/fp.2017.418.
9. Kantabaze, P. (2010). Déperditions scolaires dans le secteur de l'élémentaire au Burundi: Cas de Budjumbura. Thèse. FASTER: CUSF.
10. Katako, M-K. (1987). Les disparités régionales du système d'enseignement Zaïrois: Etude diagnostique et politique de la planification. Thèse, inédite, Bruxelles: ULB
11. Kisembo, I. M. (2022). Introduction aux Sciences de l'Education. Cours Inédit, FPSE, Bunia.
12. Mbuyamba, M.K., (1989). Analyse de la carte scolaire de l'enseignement primaire de la Gécamines-exploitation. Mémoire inédit. FPSE/UNIKIS.
13. Mokonzi, G. (2005). L'école primaire congolaise et la lutte contre l'analphabétisme. L'école démocratique. Bruxelles : hors série.
14. Mokonzi, G. (2005b). l'éducation pour tous d'ici 2015: quelle chance de réussite pour la République Démocratique du Congo ? Ecole Démocratique. Hors série. 4-8.
15. Mokonzi, G. (2017). Analyse des systèmes éducatifs. Cours inédit. Deuxième licence en Administration et Planification de l'éducation/FPSE/UNIKIS.
16. Mokonzi, G. (2009). De l'école de la médiocrité à l'école de l'excellence au Congo-Kinshasa. Paris : l'Harmattan.
17. SPACE. (2021). Etude sur l'opérationnalisation des stratégies de réduction des abandons scolaires en RDC. Kinshasa: Ministères en charge de l'éducation.
18. UNESCO (2000). Cadre d'action de Dakar: L'Éducation pour tous: tenir nos engagements collectifs. Paris : UNESCO.
19. UNESCO (2000). Forum mondial de l'éducation: Cadre d'action de Dakar. Paris: UNESCO.
20. UNESCO (2000). L'éducation Pour Tous. Objectif numéro un de l'agenda du développement d'ici 2015. Paris: Place de Fontenoy.
21. Unesco, (1990). Conférence internationale de l'éducation: Rapport final. Genève: Unesco.
22. Unesco, (2006). Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2006: Paris: Unesco.
23. Unicef (2000). Enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes (MICS2/2001). Rapport synthèse. Kinshasa : Unicef.
24. Vitamara, P. (2005). Scolarisation du peuple enya en République Démocratique du Congo: Etude diagnostique et prospective. Paris : L'Harmattan.
25. Ziulu, E.N., Mokonzi G.B., Vitamara, P.M.& Isoy, A.A. (2015). Conflits armés et évolution de la scolarisation primaire et secondaire en

République Démocratique du Congo de 2005 à 2015. European Scientific Journal, ESJ, 17(19), 247.